

PROTOCOLE COVID 19 - Section RANDONNEE MARCHÉ CANET ACCUEIL

*Protocole écrit à partir du document FFRandonnée,
[« Cinquième étape du Plan de reprise à partir du 15 août 2020 \(mise à jour du 20 août 2020\) ».](#)*

Ce protocole Covid 19 pourra être modifié si les conditions sanitaires évoluent.

- Si fièvre ou autres symptômes du Covid-19 : Rester chez soi.

Gestes barrières

Port du masque : Fortement conseillé sur les lieux de rassemblement avant et après la sortie. Déconseillé pendant la pratique, sauf dans les zones où la distanciation physique ne peut être respectée ; mettre alors temporairement le masque.

Distanciation physique : 1 mètre au minimum entre chaque participant pour une marche à 4 km/h et 1 mètre au minimum en latéral.

Utilisation gel hydroalcoolique : Obligatoire

Kit sanitaire Covid-19 personnel : Composé de 1 masque, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes pour les surfaces et matériels, 1 sac poubelle. Préconisé pour le participant, obligatoire pour l'animateur de la sortie.

Inscription à la sortie :

S'inscrire auprès de l'animateur.

La liste des participants sera archivée par l'animateur pour assurer un suivi en cas de contamination.

Transports :

- **Individuel/par foyer** : Conseillé

- **Co voiturage** : 4 personnes maxi par voiture. **Avec port du masque obligatoire** et dans le strict respect des gestes barrières. En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation.

Se nettoyer les mains au gel hydroalcoolique avant de monter dans la voiture et après le trajet.

Le conducteur inscrira les noms, prénoms des passagers sur le document d'enregistrement que lui aura remis l'animateur et que celui-ci conservera.

Nombre de participants : Pas de limitation mais en respectant strictement la distanciation entre participants et sur la voie publique en divisant les groupes importants en plusieurs groupes de 10 participants espacés de quelques mètres entre eux.

Animation : un serre file chargé de rappeler les gestes barrières sera désigné et participera à assurer la sécurité du groupe du fait de la distanciation physique.

Matériels:

Utiliser son matériel personnel. Echange de matériel entre participants non autorisé.

Pique-nique Rando jour : Respect de la distanciation pendant le pique-nique

Protocole sanitaire dans le cadre d'une potentielle contamination :

En cas de signes de maladie (fièvre, toux,) dans la quinzaine suivant une sortie, **le participant doit prévenir immédiatement** l'animateur ou le responsable de la section Randonnée ou la présidente de Canet Accueil qui en informera rapidement tous les autres participants.

La personne malade devra consulter et se faire tester.

Chacun devra s'isoler en tant que cas contact et ne revenir aux sorties du club qu'en cas de test négatif du premier cas ou après la période d'incubation de 14 jours pour éviter d'autres contaminations.

Si le premier cas est positif, il est fortement recommandé à tous de se faire tester.

En cas d'accident : Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence